

Ce livret est financé par :



Région Nord-Pas de Calais



Région wallonne



Interreg IV efface les frontières



Fonds Européen de Développement Régional

L'esprit "quartier", une opportunité à saisir

La Politique des Quartiers à Thuin

Sommaire

<u>Le réseau Capacitation Citoyenne</u>	3
<u>La politique des quartiers à Thuin</u>	7
<u>L'esprit "quartier"</u>	15
Au départ, plusieurs quartiers organisés	16
Un fonctionnement dans le détail la nécessité de rendre des comptes	21
Un esprit qui mobilise de nombreux acteurs et citoyens	24
Urgence des individus et nécessités collectives	32
Un budget à discuter et à affecter	37
Une politique des quartiers toujours en questionnement	45

Le réseau Capacitation Citoyenne

Permettre des réflexions sur des enjeux d'échelles?	49
L'influence sur les décisions communales	52
Les effets d'une politique des quartiers	54
Quel avenir?	60

Ce livret fait partie d'une série, d'une histoire. En 2000, un premier ensemble de treize livrets a été réalisé par des groupes de la Région Nord-Pas-de-Calais, de l'agglomération grenobloise en France, du Sénégal et du Brésil.

A partir de 2004, de nouveaux groupes ont participé au projet en Wallonie (Belgique), dans le Nord-Pas-de-Calais, la région parisienne et l'Isère (France). Ils ont réalisé le livret retraçant leurs expériences singulières. La démarche continue aujourd'hui sur ces mêmes territoires. Les 13 premiers livrets étaient jaunes, les 13 suivants sont bleus, la troisième série est rouge de Sienna, la quatrième vert émeraude et celle-ci violette.

Ces livrets rendent compte d'une réflexion commune portée sur leur propre action par les personnes impliquées dans un projet collectif. C'est une forme d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur les capacités citoyennes mobilisées dans l'action qu'ils mènent.

Capacitation... !?

Le mot "capacitation", emprunté à la fois aux Brésiliens (capacitação) et aux Sénégalais, a fait son chemin dans le mouvement participatif depuis la parution des treize premiers livrets.

Cousin de "formation", il place davantage l'individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, dans un contexte et des processus collectifs. On a pu synthétiser la démarche en disant « *La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation et mieux, pouvoir la faire évoluer avec d'autres citoyens.* »

Ecrire un livret, une étape essentielle

Chaque livret est issu d'un dispositif différent et élaboré dans un contexte particulier mais son élaboration suit en général le même cheminement. Un groupe est contacté et informé sur Capacitation Citoyenne. S'il est intéressé, il va réaliser son livret et choisit lui-même les personnes invitées à travailler. Trois à quatre réunions sont alors organisées. Après un premier temps de description de l'action effectuée par le groupe, on répond collectivement et contradictoirement à une série de questions ouvertes. Un ou deux animateurs de Capacitation Citoyenne, extérieurs au groupe, ont pour mission d'animer ces réunions et de consigner par écrit ce qui s'y dit, puis, à la séance suivante, on relit l'intégralité des textes ensemble.

Diffuser largement son expérience

On prend alors le temps de modifier, préciser, améliorer la formulation. Le groupe choisit les illustrations du livret. Il reçoit ensuite une cinquantaine d'exemplaires

qui deviennent carte de visite, plaquette, document de présentation et de réflexion pour le groupe.

Des livrets sont distribués à tous les groupes pour découvrir les expériences des autres. Un certain nombre est conservé pour les futurs groupes. Enfin, les institutions qui financent l'action et les animateurs de Capacitation Citoyenne diffusent également à la demande, et les livrets sont toujours téléchargeables sur le site internet : www.capacitation-citoyenne.org.

Se rencontrer

Au-delà de l'échange de livrets entre les groupes, Capacitation Citoyenne est un programme de rencontres entre les personnes. Ce programme est décidé collectivement, pendant les séances plénières annuelles, qui développent aussi des ateliers sur la capacitation citoyenne. Sur la base de ce programme commun, des rencontres thématiques sont organisées et rassemblent les groupes voulant travailler sur un sujet particulier. Le programme permet aussi des échanges entre deux groupes, qui peuvent aller jusqu'à des séjours de quelques jours les uns chez les autres, pour approfondir la compréhension d'un dispositif, ou des invitations sur un sujet à l'initiative d'un collectif.

Par ailleurs, le réseau favorise la formulation et la mise en œuvre d'actions communes.

La politique des quartiers à Thuin

Un réseau à vivre

Plus de soixante-dix expériences participent à présent au programme Capacitation Citoyenne. Lors des premières rencontres à Dunkerque, en septembre 2000, les participants avaient lancé l'idée d'un réseau et souhaité un prolongement de l'action, qui favorise le développement de nos moyens d'agir collectivement. Le réseau rassemble des collectifs de tous horizons : espaces de formation, collectifs ou associations, économie solidaire ou espaces de concertation initiés par l'action publique, et d'autres formes d'action collective qui visent à agir sur les conditions de vie.

Les rencontres plénières annuelles, à Roubaix en mars 2005, Mons en mai 2006, Roubaix en juin 2007, Bruxelles en mai 2008, confirment l'intérêt d'échanger et de travailler sur une meilleure conscience de l'organisation sociale, économique et politique, pour la transformer.

Comme plusieurs participants l'affirment, « *Capacitation Citoyenne, il faut venir y participer pour bien en comprendre la richesse et le caractère exceptionnel.* »

...

Thuin est une petite ville de la province du Hainaut, perchée sur un éperon rocheux entre la Sambre et la Biesmelle. La ville regroupe depuis 1977 plusieurs communes avoisinantes qui étaient auparavant autonomes (Donstiennes, Biercée, Gozée, Ragnies, Leers et Fosteu, Thuillies et Biesmesous-Thuin). Aujourd'hui, la ville compte quelques 15 000 habitants et reste une des moins denses de Wallonie.

La ville de Thuin.



A partir de 2002, à l'initiative du Collège Communal (bureau municipal), citoyens et élus politiques vont forger une articulation ingénieuse afin de nourrir entre eux des relations étroites et constructives, au bénéfice de toute l'entité et de ses habitants. Ils nommeront cette démarche : la politique des quartiers.

« La politique des quartiers, c'est d'abord un esprit, avec des différences selon les quartiers. C'est surtout la possibilité de développer quelque chose, sans que ce soit une obligation », résume un représentant de quartiers. Cet esprit, la commune de Thuin l'a impulsé depuis 2002, en encourageant de nouveaux modes de relations et d'actions entre les trois pôles d'une vie communale : les citoyens, les représentants politiques et l'administration.

Cette dynamique a pu s'appuyer sur des dynamiques existant déjà au sein de certains quartiers : *« A Hourpes, le comité de quartier existait avant que la politique des quartiers ne soit mise en place. » « D'autres villages ou quartiers comme celui du Berceau, Ragnies ou Biercée sont détenteurs d'un historique où chaleur humaine et convivialité s'unissent autour de produits régionaux, de groupes folkloriques et de retrouvailles festives. »*

« On a mis en place une politique de quartier d'abord pour faire évoluer les liens entre les mandataires et les

citoyens. Les principes d'un conseil des quartiers et d'un budget participatif sont venus par la suite. On ne voulait plus qu'on nous dise que l'on ne voit les représentants politiques qu'au moment des élections », explique l'élue communale, à l'origine de la politique des quartiers.

Des élus voulant établir d'autres liens avec les citoyens

Dix-huit périmètres ont été définis suite à une étude sur les territoires pertinents pour la mise en place de la politique des quartiers. Ils se dénomment "Espace Quartier".

Rencontre dans l'Espace Quartier de Donstiennes dans la buvette du club de balle pelote où les élus porteurs de la politique des quartier président la séance.



Le Collège Communal se rend dans chacun des Espaces Quartiers une fois par an. Ces réunions publiques sont l'occasion d'aborder une question générale proposée par la commune, puis d'échanger sur toutes les questions et idées concernant le quartier, le village ou le hameau.

Le compte-rendu détaillé, établi à chacune de ces rencontres, vise à assurer la mémoire de tout ce qui se dit ; mais surtout, il permet d'analyser point par point les avancées du quartier lors de la réunion suivante.

Deux fois par an se tient un conseil des quartiers qui réunit deux représentants de chaque quartier, soit 36 habitants et auquel assistent les membres du Collège. C'est l'occasion pour la commune d'apporter des informations et d'organiser un échange avec l'ensemble des représentants de quartier.

C'est également à ce moment que ceux-ci décident de l'affectation d'un budget participatif, soit une enveloppe de 5 000 € accordés par la Ville à l'ensemble de ses citoyens pour mettre en œuvre des projets.

Un service quartiers au cœur du dispositif

Pour animer ces différentes rencontres et faciliter les contacts entre citoyens et Collège Communal, un service quartiers constitué d'une équipe de 4 personnes a été mis en place. Progressivement, ce service est devenu une courroie de transmission permanente entre la Ville et les habitants. A l'écoute de tous les habitants et attentif aux situations de crise, ce service organise des réunions qui portent aussi bien sur la construction d'un lotissement que sur l'aménagement d'une rue ou encore sur des problèmes de voisinage.

À l'interface permanente entre les citoyens et les élus, un service quartiers de choc.



Porteur de l'esprit impulsé par la politique des quartiers, il assure les liens nécessaires avec les élus politiques, les services communaux, la police, le centre culturel...

Des citoyens pas en reste

Différentes initiatives existaient déjà avant que le pouvoir public ne se lance dans la mise en œuvre de la politique des quartiers. Elles ont trouvé une caisse de résonance et ont ainsi contribué à la réussite du montage thudinien (de Thuin).

«La politique de quartiers nous donne le droit à la parole, elle ouvre des opportunités», soulignent des représentants. C'est visiblement un état d'esprit, bien plus que des dispositifs, qui a été mis en place. Ce sont de nouveaux types de liens et des lieux d'expression qui permettent de repenser les relations entre citoyens et mandataires, de même que les réponses à des questions de la vie quotidienne.

Les quartiers de Thuin se découvrent

Dans ce livret, les différents quartiers se racontent les uns aux autres, en soulignant leurs modes d'organisation interne.

Certains Espaces Quartiers se voient tous les mois, d'autres uniquement quand les élus viennent leur rendre visite. Certains abordent des questions de société ou de vivre ensemble, d'autres organisent des brocantes et des fêtes de quartier.

D'autres encore élaborent des projets qui cherchent à créer davantage de liens. Entre les villages ruraux et les quartiers plus urbains, les différences apparaissent: on s'étonne, on se déçoit, on s'enthousiasme...

Mais encore ?

La place des citoyens s'encastre au cœur de cet audacieux dispositif communal. Mais comment s'organisent-ils? Les temps de réunions avec les élus permettent-ils d'exprimer des revendications, des ras-le-bol, des propositions? Et que se passe-t-il au-delà? Ces questions, nous les abordons dans ce livret. De la fin 2009 au printemps 2010, nous nous sommes réunis à plusieurs reprises avec des représentants de cinq quartiers différents, le service quartiers, deux élus, deux policiers et le responsable d'une entreprise de formation par le travail qui réalise souvent des travaux dans la ville.

L'esprit "quartier"

Hourpes, un hameau bucolique dont les dynamiques citoyennes ont trouvé résonance dans la politique des quartiers.



Au départ, plusieurs quartiers organisés

Chaque quartier fonctionne à sa manière. Certains s'en tiennent à la participation lors de la rencontre annuelle avec le Collège et sont représentés aux deux séances du conseil des quartiers. Dans d'autres cas, la politique des quartiers a entraîné la multiplication des temps de rencontre entre les citoyens ou a appuyé des dynamiques existantes.

Hourpes se mobilise depuis longtemps

« Un comité autonome d'habitants existe depuis plus de vingt ans dans notre quartier à Hourpes. Il est issu de la volonté des citoyens de se regrouper pour s'opposer à des initiatives néfastes pour notre environnement ou notre mobilité : décharge régionale de produits inertes, construction d'un terrain de camping, suppression des arrêts quotidiens du train sur la ligne Erquennes-Charleroi, etc. Des initiatives culturelles et festives relatives à la mémoire ouvrière et à l'immigration ont ponctué de façon bon enfant un coron d'habitations un peu surréaliste, planté dans la forêt et où les gens se sentent un peu à l'écart, mais heureux. »

Biercée ouvre le débat tous les mois

A Biercée, le représentant de quartiers rassemble chaque mois toutes les personnes qui le souhaitent pour discuter de points divers, selon ce qui se passe dans le quartier. Il y a un ordre du jour affiché sur les colonnes d'information du quartier.

« Biercée est un village qui accueille de plus en plus de personnes qui dorment là, sans avoir d'autres liens avec le quartier. Ils sont aujourd'hui 1 100 habitants. C'est un village sacrifié à la pression immobilière et l'outil "village" n'est plus adapté à sa nouvelle fonction de dortoir. Parfois, j'ai envie de retourner habiter en ville parce que là, il y a des parcs ! Nous sommes donc les garants de cette réflexion autour d'une meilleure intégration entre la fonction de dortoir et celle de village. »

Lors de leurs réunions mensuelles, les habitants de Biercée se penchent sur des questions très variées, pouvant aller jusqu'à une réflexion sur la convention de Florence, première convention internationale relative aux paysages, signée en 2000 par 46 pays.

Donstiennes s'organise sous forme de comité

A Donstiennes, *« les représentants font partie d'un comité de quartier qui se réunit 5 à 6 fois par an. »* Il s'agit donc d'un engagement allant plus loin que le cadre proposé par la politique des quartiers. *« Une lettre "bilan et projet" est envoyée chaque année, la fête des voisins est organisée pour tout le quartier, ainsi qu'une activité qui favorise la convivialité comme la pétanque et un courrier plus personnel est envoyé aux nouveaux arrivants. »*

Une dynamique mieux adaptée aux anciens villages?

On constate que la dynamique est très intéressante pour les villages. Mais pour les centres urbains, *« le représentant ne parvient pas toujours à mobiliser les troupes. »* Quand certains de ces quartiers voient naître une dynamique plus franche, alors, une réunion annuelle devient insuffisante. *« C'est peut-être important de cadrer un minimum. Si on laisse tout au bon vouloir des représentants et qu'ils ne sont pas motivés, les nécessités du quartier perdurent néanmoins. »*

Une diversité qui fait réagir

Lors d'une réunion dans le cadre de la rédaction de ce livret, la présentation par les comités de ces diverses situations a surpris. *« Tiens, c'est la première fois que j'entends que vous fonctionnez comme ça à Biercée. »*

Parmi les participants de quartier où une seule rencontre est organisée, certains sont satisfaits, d'autres voudraient aller plus loin.

Mais la formule magique n'existe pas. Chaque quartier se saisit différemment des opportunités créées par le dispositif communal, certains comités souhaitant d'ailleurs rester indépendants. Le conseil des quartiers permet alors en partie d'échanger les pratiques. Il peut faire évoluer les quartiers et les représentants de quartiers qui ne savent pas comment s'y prendre.

Ne rien imposer pour rendre tout possible

Dans plusieurs quartiers qui étaient organisés avant la mise en œuvre de la politique des quartiers, il n'est pas toujours évident d'engager une réflexion plus "politique". Un citoyen, détaché des différents comités, constate que *« on a tendance à organiser principalement des activités festives. C'est très important, mais il*

Un fonctionnement dans le détail

la nécessité de rendre des comptes

faudrait parvenir à dépasser cet aspect-là.» Mais quels outils pourrait-on se donner pour faire avancer les choses? *«On risque parfois d'en rester à une impression d'acquis. Pourtant, des choses s'expriment et ne trouvent pas encore nécessairement un écho dans la structure actuelle.»*

A ce stade-ci de la politique des quartiers, une règle tacite fait son chemin : la commune ne veut rien imposer pour que le plus de choses soient possibles. *«On invite chaque quartier à trouver en son sein des forces vives pour faire des choses. Mais, parfois, il faut un peu secouer les gens.»*

Doit-on insuffler des missions précises aux quartiers et à leurs représentants? Faut-il un cadre minimal avec des missions de référence, tout en laissant le loisir à chacun de s'impliquer à la mesure de ses possibilités? Ou, au contraire, laisse-t-on évoluer chaque quartier pour qu'il trouve le fonctionnement qui lui soit le plus adapté? Faut-il créer une structure dans chaque quartier qui ait la capacité de mettre les citoyens ensemble pour mener des projets ou simplement se croiser plus fréquemment?

« **F**aire évoluer les liens entre les citoyens et les mandataires politiques », c'était l'objectif de la démarche mise en place en 2002. Au départ, le Collège a fait réaliser une étude sociologique visant à établir des délimitations territoriales pertinentes. 18 Espaces Quartiers ont ainsi été créés.

Le bourgmestre (maire), ainsi que 2 ou 3 échevins (adjoints), s'y rendent une fois par an avec le service quartiers et un responsable de la police locale. Chaque quartier élit deux citoyens appelés **Représentants de Quartier**, un effectif et un suppléant pour une durée de 4 ans. Une seule condition est requise pour être représentant : ne pas faire partie du Conseil communal. Ce dispositif vise en effet à laisser émerger d'autres voix que celles que l'on connaît déjà et qui ont les moyens de se positionner comme interlocuteurs. Il n'y a donc pas de reflet entre majorité et opposition dans la constitution de ces représentations de quartier.

Les 36 conseillers de quartiers se réunissent deux fois par an au sein du **conseil des quartiers**. Le bourgmestre préside la séance, mais n'a pas le droit de vote. A cette occasion, les représentants reçoivent des informations approfondies, par exemple sur le budget communal, le plan de développement rural, le plan de mobilité, le plan zonal de sécurité...

Les représentants doivent également gérer une enveloppe budgétaire annuelle de 5 000 € pour tout le territoire communal, ce qui permet la réalisation de petits projets de quartier.

Le service quartiers, chef d'orchestre administratif de l'ensemble de la politique des quartiers, se compose de quatre personnes qui accompagnent en permanence les dynamiques de va-et-vient entre administration, population et mandataires. A l'heure actuelle, cette politique s'inscrit dans le Plan de Cohésion Sociale soutenu financièrement par la Région wallonne.

Un temps fort, les réunions du quartier avec les élus

Lors de la réunion annuelle du quartier avec le Collège Communal et la police, la rencontre s'ouvre avec un point d'intérêt général amené par le bourgmestre. *« Il s'agit d'un questionnement collectif qui n'est pas la somme des intérêts particuliers et ne touche pas nécessairement chaque personne en propre, mais apparaît comme un défi pour l'ensemble de la ville. »* Ce fut, par exemple, le cas avec le Plan Communal de Développement Rural.

Le reste de l'ordre du jour est établi par les représentants de quartier et les interventions des citoyens.

Chaque citoyen peut, quant à lui, poser la question qu'il souhaite. Selon les cas, il n'y a pas de réponse immédiate. Mais, dans le mois, le service quartiers s'efforce de trouver une proposition portant sur les points soulevés.

« Un compte-rendu est réalisé par le service quartiers à l'issue de chacune des réunions, qu'il transmet ensuite au Collège, aux services communaux, à la police locale et aux représentants de quartier. Le service interpelle ceux-ci (parfois à plusieurs reprises) afin que l'ensemble des points soulevés dans le compte-rendu trouve soit une issue, soit une justification valable des raisons de leur non avancement. Lors de la réunion de l'année suivante, on commence par faire un tour de l'ensemble des points soulevés lors de la réunion précédente, et l'on se sent, dès lors, obligé de faire avancer le dossier. »

Jusqu'à présent, le compte-rendu des réunions n'est pas diffusé à l'ensemble de la population. Il est question d'y consacrer un numéro spécial du journal communal qui serait alors largement diffusé.

Un esprit qui mobilise de nombreux acteurs et citoyens

Vu la diversité des espaces liés à la politique des quartiers, on retrouve différents niveaux d'implication selon les moments. Mais, au total, c'est un impressionnant ensemble d'acteurs locaux et de citoyens qui participent.

Une partie limitée des citoyens dans les réunions de quartiers

« Dans le meilleur des cas, 10% des citoyens participent aux réunions. Il y a donc un ensemble de personnes qui s'en moquent éperdument. Mais il est certain que les personnes qui viennent sont les gens qui aiment bien leur quartier. » Et le service quartiers de rappeler que *« 10% de la population de l'entité, ça fait déjà 1 500 personnes. »*

Des représentants aux personnalités marquantes

Parmi les 36 représentants de quartiers, on trouve des personnes très différentes. *« La personnalité d'un responsable de quartier peut influencer, mais modérément, le choix du type d'activités. Quoi de plus normal ! Celui-ci a (comme d'autres) une famille, des activités professionnelles, des loisirs et des choix de sociétés. Mais, comme dans notre hameau à Hourpes, le nombre d'adhérents actifs est important et les projets plus*

diversifiés, cette influence est dissoute dans la masse. On plaindra alors les quartiers qui sont sans enthousiasme collectif. » La personnalité des représentants joue donc un rôle fondamental : en y consacrant énormément d'énergie, en mettant en avant leurs intérêts propres ; en relayant plus ou moins l'information... Mais avec une limite : *« Les responsables de quartiers ne doivent pas devenir des professionnels de la représentation ou des spécialistes de la communication. »*

La construction du Kiosque à Biercée implique toutes les parties prenantes du vivre ensemble, services, citoyens, élus, dans la construction d'un projet qui naît dans le giron du budget participatif.



La présence des anciens est aussi essentielle. Ils sont garants d'une mémoire collective nécessaire à certaines mises en œuvre. *«Des fermiers nous redonnent des éléments de compréhension du territoire. Si vous ne retrouvez plus les sorties d'égouts, ils pourront vous indiquer qu'elles se trouvent à tel ou tel endroit.»*

Il y a un croisement de compétences et un partage de points de vue qui rendent les évolutions plus faciles.

La présence de tous les décideurs lors des réunions des élus avec chaque quartier

Une des grandes forces de la politique des quartiers réside dans la présence récurrente et simultanée, lors des réunions dans les quartiers, de toutes les personnes à qui l'on attribue le pouvoir de décision.

«Si le bourgmestre ne vient pas à toutes les réunions, inconsciemment, les gens pensent: "Bah... ce n'est pas très important!" Si le bourgmestre et la police sont là, on se dit: "ici, on aura une réponse à beaucoup de questions".» Le fait d'avoir tout le monde réuni dans le même lieu permet de construire des solutions rapidement.

Lors des réunions avec les élus dans les quartiers, les conseillers communaux ont deux positions possibles: soit ils se mêlent au public comme des citoyens; soit ils rejoignent les membres du Collège comme représentants de l'autorité communale.

Par contre, quand ils viennent à une réunion dans leur quartier, ils sont présents au titre de citoyens puisqu'un conseiller communal ne peut jamais être représentant de son quartier.

Le service quartiers, au cœur de la cohésion sociale

Le service quartiers est présent à toutes les réunions avec les élus dans les quartiers et lors des séances du conseil des quartiers. Il organise les invitations, rédige les comptes-rendus et assure le suivi général. Avec 4 personnes dans le service, ce sont actuellement 2,5 équivalents temps plein pour assurer la mise en œuvre de la politique des quartiers.

Aujourd'hui, cette politique est financée en grande partie par le Plan de Cohésion Sociale. Mais peut-on accepter que les initiatives en matière de démocratie locale prennent place grâce à des lignes budgétaires liées à la cohésion sociale? La question fait débat!

Une lecture de la cohésion sociale repose sur l'idée que les personnes les plus fragilisées doivent être soutenues en priorité. Des programmes sont mis en place pour répondre aux besoins de ces personnes qui sont identifiées comme des publics-cibles.

Cependant, en utilisant ces ressources pour la mise en place d'un dispositif de démocratie locale, celles-ci se destinent à l'ensemble des citoyens, sans distinction. La lecture de la cohésion sociale est ici différente : elle repose sur une conception selon laquelle la mise en place de lieux de connexion permanente entre les citoyens est le meilleur garant du bien-vivre ensemble. La politique des quartiers tend à embrasser cette conception mais avec quels résultats obtenus auprès des publics les plus fragiles ?

Si la politique des quartiers est porteuse de créativité, elle permet aussi le désenclavement des populations en situation difficile. Elle rend possible la résolution d'urgences rencontrées par des personnes en difficulté sociale, relationnelle, administrative...

Tout en reconnaissant ces apports, un responsable de l'administration soulève toutefois qu'il faut garder des lignes de financement qui se destinent spécifiquement à des personnes en situation difficile...

De la sécurité dans la politique des quartiers

Dès la deuxième année d'existence de la politique des quartiers, la police a été invitée aux réunions dans les quartiers. La sécurité était abordée largement par la population, qu'il s'agisse de la sécurité routière ou de celle des personnes et des biens.

Au départ, des tensions sont apparues, tant et si bien qu'il a fallu recadrer les débats en rappelant que l'on n'était pas là pour entamer le procès de la police. Pourtant, l'intérêt des liens établis entre politique des quartiers et gestion de la sécurité se confirme avec le temps.

Les premiers pas offrent souvent un exutoire à quelques frustrations. Puis, si ces dispositifs montrent des résultats, ils gagnent la confiance des citoyens et deviennent de véritables lieux d'intelligence collective.

Il s'agit par ces moyens *« d'intervenir avant que la crise ne se déclare. »*

« Il faut changer certains traits de culture dans les services, y compris au sein de la police. Un citoyen, ça mord, contrairement à un écran d'ordinateur avec lequel je ne cours pas ce risque. Les premières années de mise en

place de tels outils de proximité, on était bien souvent très mal reçus. Aujourd'hui, on m'accueille et on s'entretient de ce qu'il faut faire ensemble», explique l'inspecteur principal de la Police.

A Thuin, «la police ne se situe pas face à la société mais en son sein; elle est intégrée à la vie en société. Par son implication, elle est rapidement et complètement consciente de ce qui "se vit et se trame" dans la société en matière de sécurité et de qualité de vie, c'est pourquoi l'agent de quartier se rend au moins deux fois par mois dans chaque quartier et il prend un contact direct avec le représentant.»

Comme pour les autres questions abordées lors des réunions dans les quartiers, la police assume ses responsabilités en rendant des comptes quant aux solutions qu'elle apporte. La police s'attache d'abord à identifier et analyser les causes potentielles de criminalité et de conflits dans les communautés. Ensuite, elle ne se contente pas de réagir aux problèmes déjà survenus, mais tente d'en *« identifier les facteurs responsables et d'agir sur eux, et donc avec l'aide des représentants de quartier et du service quartiers.»*

D'autres services sollicités

Cette année, forts de l'expérience et des liens permanents entretenus avec la population, les partenaires du Plan de Cohésion Sociale ont suggéré aux mandataires politiques qu'ils impliquent les structures liées au développement culturel lors des réunions dans les quartiers.

Ainsi, les centres culturels, les maisons de jeunes et le Centre Public d'Action Sociale sont à présent conviés à chaque réunion.

Leur présence est évidemment très riche mais ne risque-t-elle pas de surcharger les réunions de quartier? Avec le rassemblement d'un tel nombre d'acteurs, qui plus est d'acteurs importants pour le développement local, les réunions peuvent devenir trop courtes pour être efficaces. C'est un aspect sur lequel le service quartiers se propose de rester vigilant. Une évaluation sera faite après quelques mois.

Urgence des individus et nécessités collectives

Dans ce genre d'espace de débat, les avis divergent sur la tolérance à accorder à certains propos. Les uns estiment que les sujets s'apparentant à des plaintes personnelles sont peu intéressants à aborder lors de ces assemblées. D'autres soulignent l'importance de laisser la place à chacune des attentes sous peine d'exclure des points de vue importants.

« Dans la Ville-Haute, des problèmes tels que la saleté et la vitesse sont des problèmes collectifs. Ce sont eux qu'il faut traiter dans ces rares moments de rencontre. Pourtant les gens arrivent avec l'ensemble de leurs soucis individuels qui n'ont pas vraiment de sens à être traités ensemble. »

Suivre les urgences personnelles pour étendre le débat

Différents éléments permettent de réduire les tensions entre les questions individuelles et les sujets collectifs. A chaque rencontre de quartier, tout est scrupuleusement noté dans un procès-verbal. Lors de la rencontre de l'année suivante, on fait le suivi de toutes les plaintes ou avis récoltés l'année précédente. Ce suivi fait progresser les comportements des différents citoyens qui se sentent entendus dans leurs demandes.

Ils n'adoptent plus la seconde année l'attitude de déni des institutions qu'ils pouvaient avoir au préalable.

Par ailleurs, comme ces temps de débat commun sont rares, *« si les personnes viennent avec des questionnements trop individuels, les animateurs du service quartiers essaient de les prendre à part et de donner suite à leur requête en dehors de l'espace du débat. »*

Quand tout le monde exprime le ras-le-bol par rapport à la propreté, le service quartiers décide avec les représentants de quartier de lancer une action coup de poing "L'ordure, c'est qui?" Les services communaux ont alors mis en exposition toutes les ordures clandestines et prévu un budget pour qu'une association (L'Essor) aille dégager les déchets dans chaque quartier successivement, en accord avec le représentant de quartiers.



Prendre conscience d'enjeux collectifs

« Les problèmes individuels, quand ils sont partagés par un grand nombre d'entre nous, deviennent des problèmes collectifs. » Un des avantages de ces lieux de rencontre entre citoyens, élus et administration consiste à faire émerger des questionnements collectifs qui, sinon, continueraient d'être considérés comme individuels.

Arriver à concrétiser les décisions collectives

On se retrouve bien souvent sur un accord au niveau des principes, mais parfois ça se complique quand celui-ci doit se traduire dans la pratique. Ainsi, une entreprise de formation par le travail, parfois chargée d'effectuer les petits travaux demandés lors des réunions du quartier avec les élus, raconte : *« les trois-quarts du quartier sont présents lors de la réunion de quartier et des décisions sont prises. Cependant, quand il s'agit de les mettre en œuvre, c'est plus compliqué. Par exemple, tout le monde est d'accord pour mettre des bancs. Mais quand il faut choisir devant chez qui les mettre, la foire d'empoigne commence. »* Les rencontres de quartiers sont alors des espaces où ces décisions peuvent être différemment traitées et résolues. Elles font l'objet d'un dialogue qui doit aboutir à la solution la meilleure

pour tout le monde, même si elle désavantage l'un par rapport à l'autre.

Le rôle de la contestation

La politique des quartiers permet l'émergence de voix citoyennes qui, sans cela, ne s'exprimeraient pas. Ainsi, cette proximité établie entre les habitants d'une part, leur administration et leurs représentants d'autre part, amène certaines personnes à revendiquer davantage, à réclamer des évolutions positives pour leur quartier.

Loin d'étouffer une critique de la commune, *« c'est plutôt stimulant ! C'est déjà un risque énorme d'ouvrir les portes de la gestion communale aux citoyens. »*

C'est dans cet esprit que les choses sont faites. *« La personne qui reçoit chaque année un courrier de la ville, annonçant la réunion de quartier, son ordre du jour demandant : "Vous avez des questions, vous avez des idées ?" Si elle veut venir râler, elle va se dire : "Allez ! Cette fois, j'y vais". »*

De la place pour des projets polémiques

L'implantation de lotissements, par exemple, a davantage à voir avec l'aménagement du territoire qu'avec la politique des quartiers.

Un budget à discuter et à affecter

Pourtant, cette dernière facilite la mise sur pied d'un groupe autonome qui porte ces questionnements à partir du quartier vers la commune, la Région wallonne, vers le Conseil de l'Europe, etc.

A l'inverse, on peut rencontrer des situations dans lesquelles un groupe de citoyens s'oppose à un grand projet sans pour autant se connecter avec le conseil des quartiers car les liens sont flous avec le représentant de leur quartier. Le relais de communication de la politique des quartiers ne fonctionne alors pas nécessairement.

Dans le cadre de l'implantation de plusieurs nouveaux lotissements dans la commune, les participants de ces "groupes d'opposants" à ces différents projets se sont rencontrés en dehors de tout cadre institutionnel pour échanger sur l'impact pressenti de ces aménagements sur leurs quartiers respectifs. *«C'était l'occasion de rassembler l'information et de se demander où nous allons.»* Leur capacité à s'organiser indépendamment des rythmes proposés par la politique des quartiers n'est donc pas réduite par les outils mis en œuvre au sein de la ville, au contraire!

A l'origine, en 2002, différents éléments ont concouru à la mise à la disposition par la Ville d'une petite enveloppe destinée aux citoyens, en discussion avec les représentants de quartier. En 2001, le mouvement altermondialiste s'empare du budget participatif de Porto Alegre au Brésil comme proposition alternative pour la gestion des finances locales. Un engouement surgit en Europe. La ville de Thuin, forte de sa volonté de faire évoluer les relations des citoyens avec les autorités communales, relaie l'idée et met en place une enveloppe de 5 000 € à discuter par le conseil des quartiers.

Parmi les projets réalisés grâce à ce budget, on peut citer la crèche vivante à Aulne, la réalisation d'un parcours d'interprétation à Hourpes, les panneaux d'affichage à Biercée, la remise en état d'un espace convivial au Berceau, etc...

Le fonctionnement en bref

Deux fois par an, lors de la rencontre du conseil des quartiers, chaque représentant peut venir avec un projet chiffré et motivé qu'il a élaboré comme il l'entendait : seul, avec l'ensemble du quartier, avec l'aide de son comité... Il présente son projet sous la forme qui lui convient (tableau Excel, texte, croquis).

Les projets sont présentés, puis, chaque délégué donne une cote pour chacun des projets. Les projets les mieux évalués reçoivent chacun le montant sollicité jusqu'à ce que l'enveloppe des 5 000 € soit épuisée. Il n'y a pas de limite supérieure pour le montant sollicité. Tout dépend des demandes et du jugement de chacun des représentants de quartier. Au cours de l'année 2009 par exemple, quatre projets ont été approuvés. Les évaluations des représentants sont faites *« sans qu'il y ait une influence des élus communaux ou des services présents. »*

D'autres projets plus coûteux peuvent être reportés sur le budget communal et donc soumis à la décision du Collège.

Le kiosque à Biercée

La réalisation du kiosque de Biercée constitue un exemple remarquable de la dynamique que peut insuffler le budget participatif. Ainsi, le projet a été soutenu avec un budget de 3 000 € attribué par le Conseil de Quartier. A l'époque, comme il y avait peu d'autres demandes, cela a permis de lui attribuer un montant significatif. Les représentants du quartier ont ensuite mobilisé les associations locales qui ont également contribué à hauteur de 7 000 €.

Enfin, 15 000 € supplémentaires ont été accordés sur le budget communal.

Ce projet a été mis en œuvre dans le cadre d'une convention entre la Ville de Thuin, le quartier et les associations locales. Ensemble, ces acteurs ont assuré le contrôle budgétaire et la comptabilité qui étaient soumis à approbation du Conseil communal. Il y a eu participation d'un bureau de contrôle des structures, d'un architecte et d'un ingénieur bénévoles.

Cette passerelle a été réalisée suite à la présentation de son bien-fondé au conseil des quartiers, afin qu'il lui alloue un budget. Elle rétablit une promenade tout à fait agréable entre la ville basse et la ville haute.



La planification, le phasage des travaux et la réalisation en 3 mois ont été possibles grâce à la participation active de bénévoles locaux (793 heures de prestations sur chantier), ainsi que d'entreprises locales, de l'École Industrielle de Thuin, d'une entreprise de travail adapté, du sponsoring des peintures...

De cette manière, le budget initial a constitué une impulsion pour un processus qui intègre et valorise plusieurs acteurs du territoire.

Les rôles du budget dans la politique des quartiers

L'enveloppe discutée avec le conseil des quartiers joue plusieurs rôles. Il s'agit de diffuser au sein de la population, en commençant par le conseil des quartiers, *«l'esprit de collégialité»*, de lui permettre de se rendre compte *«comment il est possible de mettre des priorités sur l'un ou l'autre projet, et à quel point il est compliqué de décider de l'attribution d'un budget public»*, explique le représentant de la Ville. *«Evidemment que si on pouvait faire passer tout le monde, ce serait une bonne chose.»*

Les projets appuyés doivent permettre une créativité des quartiers, en dehors de toute lourdeur ou de toute formalité.

Ils doivent être le reflet de besoins réels qui ne parviendraient pas facilement à trouver une concrétisation par les chemins habituels de l'administration.

Ils doivent appuyer des initiatives qui ne sont pas prévues dans les priorités communales. *«Un représentant ne proposera pas une réfection de voirie, par exemple.»*

Une enveloppe limitée, à élargir ?

Avec la mise en place du système et sa compréhension par chacun des représentants et des quartiers, les demandes d'interventions augmentent d'année en année. Si les premières années ont connu un budget de 5 000 € qui n'était pas complètement dépensé, *«ça n'arrivera plus»* souligne-t-on. Pour cette raison, certains représentants n'excluent pas de réévaluer le montant mis en débat. En manière de boutade, *«on demande 5 000 € par quartier!»*

«Mais est-ce que cela garderait son sens si l'on augmentait autant ? Cela risquerait aussi de changer l'esprit de la politique des quartiers.» *«Plus on formalise et on fait participer les gens dans un grand débat, moins les vrais besoins émergent. Au conseil des quartiers, il n'y a pas de sots projets»*, commente l'échevine à l'initiative du dispositif.

En aucun cas, ce budget ne couvre les politiques sectorielles (social, voiries, équipement, assainissement...), ni ne se substitue à un budget communal. Donc, toute augmentation du montant ne pourrait se faire qu'en respectant l'esprit qui existe actuellement.

Le choix des projets

Toutes les personnes présentes s'accordent sur l'importance du caractère collectif des projets soutenus. **« Un bon projet doit être local et soutenu collectivement. Sinon, le projet est voué à l'échec. »** Il peut s'agir de projets matériels ou non, tant qu'ils répondent à un réel besoin, qu'ils ont un caractère collectif et que des moyens sont disponibles.

Cependant, les habitants d'un quartier peuvent ne pas être informés de la teneur du projet sollicité par leur représentant. Comment peut-on alors se prémunir de demandes qui auraient seulement une portée individuelle? Le conseil des quartiers a un réel rôle de pondération dans l'octroi des fonds pour la mise en œuvre d'un projet. **« Il évalue si le projet est mature ou porté seulement par une personne. »**

Par ailleurs, la proximité du service quartiers avec les représentants et les habitants permet de savoir, à peu près, ce qui sera présenté et d'en appréhender l'histori-

que. Parfois, le service quartiers peut aussi encourager l'un ou l'autre représentant à présenter un projet, s'il trouve le projet pertinent et sent que le représentant hésite à proposer la réalisation du projet.

Enfin, le fait qu'il y ait une réunion publique annuelle impose aussi aux représentants de ne pas proposer tout et n'importe quoi. **« Ils devront rendre des comptes à propos du projet sollicité, c'est logique. »**

Un représentant de quartiers épluche le dossier préparé par le service quartiers pour la séance du conseil des quartiers. Le dossier reprend tous les éléments qui vont être discutés, dont les différents projets proposés au budget participatif par les différents représentants de quartier.



Une politique des quartiers toujours en questionnement

Un fonctionnement en évolution qui n'est pas nécessairement clair pour tous

Il faut bien reconnaître que ce fonctionnement s'adapte en permanence et peut ne pas être complètement clair pour l'ensemble des intervenants. Fondamentalement, l'idée consiste à disposer d'une petite somme d'argent très flexible qui permette d'intervenir ponctuellement pour améliorer la qualité de vie ou d'accueil dans les quartiers, sans devoir mettre en mouvement toute la machine administrative de la Ville.

Il peut arriver que certains services communaux renvoient vers le conseil des quartiers des demandes qui leur sont faites. Et le service quartiers se retrouve avec des demandes qui devraient être prises en charge par d'autres services, auxquelles il ne peut répondre.

La politique des quartiers repose sur un ensemble d'acteurs qui tentent de maintenir l'esprit initial, tout en s'adaptant aux nécessités de terrain. En même temps, plusieurs aspects du mode de fonctionnement de la politique des quartiers posent question. Le service quartiers est la cheville ouvrière qui entend les commentaires des habitants, des représentants de quartier, des élus politiques et des autres services. Souvent ce service, sur base des idées récoltées, suggère des adaptations ou idées novatrices, même si elles sont la plupart du temps débattues auparavant avec des représentants de quartiers et de toute façon avec les élus.

Source d'incivilités et d'insécurité, ce bosquet a été taillé grâce au budget participatif.



Des divisions territoriales et la notion de quartier remises en question

«Le succès des réunions de quartier dépend aussi de l'identification positive au quartier.» Si les gens estiment qu'ils se trouvent dans un quartier dévalorisé, ils ont tendance à ne pas s'y impliquer. Il s'agit là d'un problème de fond qui dépasse en partie la politique de quartier. Certains quartiers, comme celui du Rivage, se retrouvent englobés dans une division plus large, celle de Thuin Ville-Basse qui comprend deux autres quartiers. Le quartier du Rivage se reconnaît par exemple sous l'appellation de la "Commune libre du Rivage".

Il y existe déjà un esprit d'organisation, basé sur la dimension festive, et le passé patrimonial de la batellerie. Les habitants estiment que le Mayor du Rivage (folklore et traditions) a plus de représentativité que n'importe quel dispositif de consultation. En même temps, ils commencent à participer aux réunions de quartier. C'est en effet sur les zones urbaines que le plus grand nombre de soucis se concentrent, que la participation aux réunions de quartier est la plus faible et que la population est la plus grande. Cela ne vaut-il pas la peine de leur octroyer plus de responsables de quartiers, même s'il n'est pas évident de motiver les gens?.

Par rapport à ces différentes situations, une attention particulière en termes de découpage de la zone et d'augmentation du nombre de représentants de quartier pourrait être un début de solution pour augmenter l'efficacité de la politique des quartiers dans ces lieux.

D'autres relations entre participation et démocratie représentative

«Il y a eu des craintes de conseillers communaux qui ont vu, avec les représentants de quartiers, un risque d'être supplantés.» Pourtant le conseil des quartiers n'entre pas en concurrence avec les mécanismes de la démocratie représentative. D'ailleurs, les conseillers communaux participent souvent aux réunions de quartier avec les élus, mais dans ce cas, ils le font à titre de citoyens. C'est alors, pour les élus, un autre accès à une information pertinente qui s'y développe.

Concilier l'agenda des élus avec la volonté d'un débat dans chaque quartier

«Une rencontre par an, c'est très peu. Mais 18 quartiers pour l'ensemble du Collège, ça fait 18 réunions! Et ce ne sont pas toujours des parties de plaisir.»

Permettre des réflexions sur des enjeux d'échelles?

Tant et si bien qu'aujourd'hui, certains quartiers se rassemblent par deux pour rencontrer le Collège. Dans les quartiers de Thuin Ville-Basse, c'est encore envisageable. La contiguïté spatiale permet que chacun s'y retrouve. Par contre, il n'en va pas de même avec les quartiers recoupant les anciennes communes. Celles-là sont perçues par leurs habitants comme différentes les unes des autres. Faire une réunion dans l'une seulement peut aboutir au résultat que seul le quartier qui accueille de fait la réunion sera pris en compte dans la politique des quartiers cette année-là. Le quartier voisin ne participera pas ou peu, car il ne s'identifie pas au lieu de la réunion. A cela, un représentant de quartiers répond: **«C'est à nuancer! La motivation d'un quartier se reflète aussi dans sa participation aux réunions, où qu'elles se tiennent.»**

Il faudrait alors imaginer d'autres temps de rencontre. En plus d'une réunion de quartier maintenue une fois par an avec les élus, d'autres temps de croisement avec le service quartiers pourraient permettre de donner un suivi à mi-parcours pendant l'année. Mais dans la pratique, trois ou quatre fois par an, d'autres réunions publiques supplémentaires ont lieu, généralement autour d'une question spécifique: à l'occasion d'un problème avec un groupe de jeunes, de l'aménagement d'une rue avec des chicanes...

Les réunions citoyennes annuelles ou le conseil réunissant les représentants des quartiers, permettent d'aborder des questions d'ordres différents.

Des questions qui ne peuvent être pensées à l'échelle d'un quartier

En orientant le débat sur l'implantation de nouveaux lotissements, on se pose la question de savoir où et comment il faut aborder des questions comme celle de la pression immobilière.

Les représentants de quartier lors d'une des deux réunions annuelles du conseil des quartiers, présidée par le bourgmestre qui n'a pas le droit de vote.



« Que faire de la transformation d'un village entouré de vergers qui devient un village dortoir dont l'infrastructure n'est plus à la hauteur de ce qui a été construit et de l'afflux de population, avec un manque de lieux de rencontres? On réalise qu'il faut une réflexion plus grande sur ce qu'est ce lieu de vie. Et je trouve que c'est la réunion de quartier qui a permis de cristalliser cette réflexion. » « On pourrait très bien envisager un exposé sur la pression immobilière comme thème principal des prochaines rencontres de quartier. » « Que va devenir le territoire rural wallon? » La réunion de quartier constitue un espace où le travail mené par les comités peut trouver un espace d'expression et une caisse de résonance.

Ainsi, « la question du développement d'un quartier, s'il est pensé indépendamment d'une réflexion sur l'évolution des infrastructures qui accueillent les nouveaux venus, risque d'entraîner un ensemble de préoccupations urbanistiques et de la vie collective qui, tôt ou tard, interféreront avec celles des autorités communales et de la police. » Dès lors, il paraît important d'en faire un sujet de questionnement commun.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Développement Rural par exemple, la Région wallonne demandait aux communes de consulter la population sur la question.

« Comment imagine-t-on Thuin dans 10 ans? » La commune a donc décidé d'en faire le point de débat des réunions de quartier de cette année-là.

Les citoyens doivent-ils donner leur avis sur tous les sujets?

Un équilibre est cependant à trouver. Certains élus du Collège Communal considèrent qu'il faut mettre l'accent sur la dimension locale et donc sur les quartiers, sans surcharger les citoyens avec des problématiques concernant l'échelle communale.

« Il s'agit principalement de s'appuyer sur la compétence des gens et de leur permettre de porter des projets qu'ils mèneront mieux que nous. Des questions comme le développement de zone d'habitat, c'est le travail du Collège. On ne demande pas aux citoyens de travailler, mais de faire avancer leur quartier à leur rythme. »

On évoque alors des moments de débats à l'échelle communale, comme des assises de la citoyenneté ouvertes à tous les habitants. Elles permettraient la rencontre entre citoyens de quartiers différents et seraient l'occasion de poser l'enjeu du développement communal à l'ensemble des citoyens, et non pas seulement aux représentants des quartiers.

L'influence sur les décisions communales

Lors des deux séances annuelles du conseil des quartiers, les représentants sont souvent consultés pour donner un avis sur un aspect de la politique communale, sans pour autant avoir de poids décisionnel. Par ailleurs, c'est aussi le moment où les élus les informent, sur le budget communal par exemple.

C'est uniquement sur l'enveloppe des 5000 € que les représentants des 18 quartiers ont un pouvoir de décision. *«Néanmoins les débats au sein du conseil des quartiers peuvent orienter le budget général de la commune.»*

Au niveau des réunions avec les élus dans les quartiers, la rigueur du travail mené avec les comptes-rendus systématiques et les retours réguliers aux habitants apportent une valeur considérable à ces rencontres collectives. Les conclusions de ces réunions modifient régulièrement les choix déterminés par les élus.

«Dans le budget communal, il y a une hiérarchie dans les investissements et les priorités sont établies en fonction, par exemple, du nombre d'habitants dans les quartiers. Mais les montants nécessaires pour répondre aux demandes des réunions dans les quartiers peuvent venir perturber ces priorités.»

Pour les élus, il s'agit alors d'une responsabilité difficile: d'une part, garantir l'intérêt général, c'est-à-dire prendre en compte l'ensemble de la population de la commune; et d'autre part, prendre en compte et arriver à répondre aux nécessités et demandes exprimées par les citoyens lors des réunions dans les quartiers.

A Hourpes, le comité de quartier n'a pas attendu la politique des quartiers pour exercer une influence sur les décisions. Une tradition d'organisation de quartier y existe depuis de longues années et a trouvé un écho dans la logique participative.



Les effets d'une politique des quartiers

Raconter l'histoire de la politique des quartiers à Thuin, en débattre entre élus, représentants de quelques quartiers, police et services communaux, rend visibles les effets remarquables d'une telle démarche.

De nouveaux liens entre citoyens et mandataires

A l'origine, il s'agit d'une conception particulière de l'action publique et du rôle de mandataire.

Cette position se traduit dans la ville de Thuin par un ensemble d'innovations portées par les citoyens. Après dix ans de mise en œuvre, *«le contact et la façon de travailler avec les mêmes hommes et les mêmes citoyens ne seraient pas identiques s'il n'y avait eu cet ensemble d'initiatives.»* *«C'est un état d'esprit qui a été créé.»*

«Le rapport entre les politiques et les citoyens a ainsi été modifié positivement», souligne le bourgmestre à l'initiative de la politique des quartiers.

Une politique qui vise à ouvrir d'autres portes

«Ça nous permet de redonner au citoyen le sentiment que plein de choses sont à nouveau possibles. Ce pari,

il est pris par toutes les personnes qui s'impliquent, l'équipe communale qui prend l'initiative et les 10% de la population qui décident de se mettre autour de la table dans les réunions de quartier.»

Recréer le croisement entre les citoyens

La politique des quartiers permet de rétablir des lieux de croisements et de rencontres entre les citoyens eux-mêmes.

Le Kiosque de Biercée, une fois construit, symbolise une ville qui choisit le renforcement du lien entre les citoyens et les élus, avec la part qui revient à chacun dans la construction d'une commune qui vit bien.



« Ce que les gens pourraient se dire de manière informelle, se retrouve maintenant dans un cadre plus constructif avec un ordre du jour. » Et c'est essentiel. « La politique de quartier doit permettre d'analyser, d'exprimer des choses et d'avancer ensemble avec un même objectif. »

« On a même assisté à des réunions de quartier au cours desquelles des amis en dispute venaient publiquement régler leurs comptes, mais qui se rabïochaient dans la foulée. »

Enrayer les jeux d'influence

« Une telle structure qui permet aux gens de se réunir est vraiment originale. Il faut vivre dans un lieu pour en connaître les soucis et les joies. Je me souviens qu'à l'époque, il y avait des chasseurs en infraction dans le bois au coin de la maison. Après m'être entendu dire par le chasseur qu'il avait tous les contacts nécessaires dans la magistrature pour continuer à chasser en paix, j'ai dû courir dans tous les sens pour parvenir à ce qu'il soit enfin interdit de chasser dans ce lieu. Aujourd'hui, un tel épisode ne se passerait plus. J'aurais des canaux d'expression et de mise en œuvre du bon sens communal que je pourrais actionner. Ces réunions sont encore l'occasion de sensibiliser les élus à des réalités dont ils n'ont pas connaissance. »

Une existence réelle des quartiers

« Le service quartiers et le principe des conseils remettent à l'honneur les villages. Il y a une certaine nostalgie du village par rapport à son autonomie communale. » La politique des quartiers devient alors une façon de réhabiliter la proximité, la connaissance des uns et des autres dans la gestion du village. « Elle permet d'ouvrir la possibilité pour chaque entité d'avoir un peu d'autonomie et de se réapproprier son histoire. »

Dans d'autres cas, elle a permis de restaurer un dynamisme local qui était complètement déliquescant. « Lorsqu'il n'y a plus d'école, plus d'instituteur, plus de médecin, la politique de quartier permet de sauver les meubles. »

Des citoyens transversaux à un service quartiers transversal

La transversalité se retrouve à plusieurs niveaux dans le fonctionnement de la politique des quartiers. Les citoyens sont transversaux aux services, aux couleurs politiques et aux niveaux de compétences. Ils ont une dynamique propre dont le service quartiers doit se faire la caisse de résonance.

Le service quartiers devient, par nature, transversal à l'ensemble des services. Il peut activer les services en revendiquant l'urgence des citoyens et le fait qu'ils doivent leur rendre des comptes en permanence et au moins deux fois par an, lors des Conseils de quartier.

Cette position particulière va lui permettre de faire avancer des dossiers qui risqueraient de patiner si l'on s'en tenait à la séparation des services. *« Il y a une centralisation des demandes au sein du service quartiers qui réoriente ensuite. C'est un comptoir identifié, une sorte de guichet unique, auquel tout le monde peut s'adresser et en cela, c'est super. »* Le corollaire bien entendu, c'est qu'il devient *« un intermédiaire qui peut compliquer les choses, ou en tout cas, allonger la chaîne de décision. »*

Par ailleurs, *« le service quartiers est particulièrement intéressant dans sa capacité à faire descendre l'information »*, souligne un citoyen. *« Les gens ont réellement une meilleure compréhension des choses et ils parlent des communications du service. Cependant, il manque un canal plus approfondi d'information ascendante. En effet, dans les réunions de quartier, certaines récriminations émergent et on n'a pas le temps d'en discuter plus avant. Dès lors, on peut ressortir frustré et découragé. »*

Les citoyens entendent faire valoir leur posture transversale, reprenant un exemple : *« La vitesse sur les routes a entraîné le décès d'un adolescent. Pour faire face à cet événement grave, un partenariat entre citoyens et services communaux devait se mettre en place. La complexité institutionnelle et les mille compétences qu'elle suppose bloquaient la mise en œuvre des décisions sortant de ces moments de travail commun. Nous sommes parvenus à une certaine cohésion entre services administratifs et citoyens car, comme citoyens, on peut interpeller qui on veut, qu'il soit ministre ou premier ministre. Il n'est pas dit que ça décoinçait quelque chose, mais ça secoue. Et l'administration peut s'appuyer sur la capacité des citoyens à secouer n'importe qui. »*

La politique des quartiers permet encore d'asseoir la cohérence des interventions de la commune. *« Le dialogue entre les services, l'exécutif et les citoyens entraîne une meilleure gestion du développement de la localité : par exemple, dans certaines rues, il y avait des nécessités de mise en état d'un réseau d'égout. Et la Ville prétendait d'abord refaire les routes, car elle n'était pas au courant des soucis d'égoutage. Dans le dialogue, les services communaux ont décidé de reporter la réfection de la route pour d'abord refaire l'égoutage. »*

Quel avenir ?

L'envie de tous est de poursuivre « *avec le postulat de l'écoute, du respect, de la confiance et de la volonté entre les représentants de quartiers, la population, les services, la police, les élus.* » Pourtant, chacun est bien conscient des risques et menaces.

« *Et si les personnes changent...* » car les individus avec leur personnalité sont indispensables.

« *Et s'il n'y a plus de volonté politique...* », cela risque de s'essouffler.

« *De toute façon, cela dépend des bonnes réponses aux bons endroits* » car rien n'est jamais défini une fois pour toutes.

En regardant en arrière, on constate que l'esprit est arrivé à se maintenir même s'il y a eu des changements. Et puis, « *si de nouveaux élus n'avaient plus la même volonté politique, si l'esprit fédérateur n'existait plus, les dynamiques de certains quartiers continueraient toujours.* »

...

Ont participé aux séances qui ont permis la réalisation de ce livret:

ALAIN, ANNE, CHRISTELLE, CHRISTIAN, EVELINE, , FABIAN ISABELLE, JEAN-BAPTISTE, JEAN-MARIE, JEAN-NOÉ, LAURENT, MAGALI, MARCEL, MARIE-EVE, PAUL, POL, XAVIER.

Rédaction du livret:

Loïc Géronnez et Patrick Bodart

Crédits photos:

Le service quartiers et Alain Roly

Contacts:

Anne Jeanmart,
Service quartiers de la Ville de Thuin
Grand Rue, 36 à 6530 Thuin
Tél : +32/0 71 55 94 77
Fax : +32/0 71 55 94 10
www.thuin.be
a.jeanmart@thuin.be



Capacitation Citoyenne
www.capacitation-citoyenne.org

L'animation du réseau Capacitation Citoyenne

arpenteurs

contact@arpenteurs.fr
Tél.: +33/0 4 76 53 19 29
Fax: +33/0 4 76 53 16 78
www.arpenteurs.fr

9, place des Ecrins
38600 Fontaine
France

Periferia

contact@periferia.be
Tél.: +32/0 2 544 07 93
Fax: +32/0 2 411 93 31
www.periferia.be

rue de la Colonne, 1
1080 Bruxelles
Belgique

Conception graphique et réalisation: ©«arpenteurs»2010
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.